**Sujet de stage de Master 2**

**"Dompter le pipi sauvage en ville ? Analyse des motifs des mictions dans l’espace public et des conditions de leur régulation"**

**Laboratoire d’accueil**

Laboratoire Eau, Environnement, Systèmes Urbains (LEESU, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Université Paris Est-Créteil, AgroParisTech).

**Encadrement**

Marine Legrand (anthropologie de l’environnement), Bernard de Gouvello (sociologie). Le stage se déroulera dans un contexte interdisciplinaire. Les contours du sujet pourront varier en fonction du profil du candidat et un co-encadrement envisagé en fonction de sa discipline d'appartenance.

**Contexte**

Ce stage s'intègre dans le programme de recherche-action interdisciplinaire OCAPI (Optimisation des cycles Carbone, Azote et Phosphore en ville) coordonné par le Laboratoire Eau, Environnement, Systèmes Urbains (LEESU). Ce programme vise à étudier et accompagner les transformations des systèmes alimentation/excrétion urbains dans un contexte de transition écologique et solidaire. Ce stage prend place au sein de l’axe « *Aux toilettes et après ? »* (pour plus d’information : www.leesu.fr/ocapi).

L’émergence de la thématique de l’assainissement écologique en milieu urbain invite à poser d’une nouvelle manière la question de la régulation des « pipis sauvages », autrement dit l'épanchement d'urine, essentiellement masculine dans l'espace public. Cette pratique, si elle reste la plupart du temps diffuse, se concentre dans certains lieux qui rassemblent établissements festifs, regroupements nocturnes ou encore offrent des recoins propices... Elle engendre de longue date des conflits de voisinage. L’urine répandue s'assimile alors à une nuisance révélée par son odeur caractéristique.

En tant que nuisance dont la responsabilité relève des collectivités locales, la régulation du « pipi sauvage » renvoie à l’entretien des équipements urbains et de la qualité du cadre de vie. Elle interroge en premier lieu la cohabitation des usages à l’échelle d’un quartier. Il convient de resituer cette dernière dans le temps long, en relation avec l’évolution des stratégies d’implantation des toilettes publiques en ville (type d’équipement, localisation). En effet les pratiques courantes et les réponses des collectivités diffèrent largement en fonction des contextes historiques et culturels, et d’un pays à l’autre.

Allant plus loin, la question soulevée renvoie aux relations entre sphère intime et rapport à l’autre. On peut dès lors s’interroger sur une éventuelle tolérance relative vis-à-vis de la miction masculine dans l’espace public urbain et les raisons sur lesquelles elle reposerait. Enfin, on pourra porter l’attention sur le changement de statut des urines, et donc potentiellement, des toilettes publiques, dans le contexte de l’émergence de systèmes d’assainissement écologique.[[1]](#footnote-1)

**Objectifs**

L’objectif général consiste à mieux connaitre les pratiques, les motivations et besoins des personnes qui urinent dehors. Il s’agira ainsi de participer à identifier les facteurs associés au manque d’appropriation des équipements installés, par les usagers auxquels ils sont destinés.

Une enquête auprès des habitants et usagers sera menée en contexte urbain dense, dans différents quartiers de Paris déjà identifiés (gare, quartier festif, bord de canal...). Elle pourra combiner observation, micro-trottoir et entretiens semi-directifs avec le voisinage pour caractériser la nuisance telle qu’elle est perçue. Elle impliquera également des entretiens ciblés avec les acteurs publics et privés concernés par la problématique sur le territoire parisien.

Une comparaison sera enfin menée avec d’autres grandes villes européennes, de manière à resituer les solutions aujourd’hui mises en œuvre par les collectivités locales dans différents contextes, dans la perspective d’évaluer la pertinence d’une transposition pour le cas parisien.

Le stage comprendra la réalisation d’une recherche bibliographique, la participation à l’élaboration de la méthodologie d’enquête, sa réalisation et la production d’un rapport de stage.

**Calendrier**

Le stage, prévu pour une durée de 6 mois. Il donnera lieu à la production d’un rapport dont la forme pourra être précisée avec le.la canditat.e en fonction de son parcours.

**Profil du candidat et compétences demandées**

Le.la candidat.e sera issu.e d’un Master 2 en ethnologie, sociologie, géographie. Sont attendues des qualités telles qu’autonomie, capacité d’adaptation et ouverture d’esprit. Un intérêt particulier pour les questions environnementales ou l’interculturalité serait un plus.

**Conditions matérielles**

Le stage donnera lieu à une indemnisation et à un remboursement des frais de mission.

**Contact**

Marine Legrand : marine.legrand@enpc.fr ; Bernard de Gouvello : bernard.de-gouvello@enpc.fr

Merci de faire parvenir un C.V. ainsi qu’une lettre de motivation.

1. L’urine, recyclée comme engrais, en vient à être considérée comme une nouvelle ressource naturelle. [↑](#footnote-ref-1)